

Compte-rendu du Conseil d'école du 15 juin 2023

Début de séance : 18h00

Présents :

- Équipe enseignante : Mme Bouvet, Mme Menuet, Mme Rochard, Mme Coirier (directrice)
- Représentants des parents d'élèves : Mr Hamard, Mme Hineux, Mme Lintingre
- Représentants de la Mairie : Mme Lucas (adjointe), Mme Perrin (Maire)

Excusés :

- IEN de la circonscription : Mme Carré
- Le RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficultés) : Mme Baudouin Clément, Mr Blondel
- Équipe enseignante : Mme Artis
- Représentants des parents d'élèves : Mr Berland, Mme Charrier, Mr Larno, Mme Michelet, Mme Bon

1. Validation du compte rendu du précédent conseil d'école

Le compte rendu du précédent conseil d'école est validé.

2. Bilan des projets de l'année scolaire

Pour les maternelles :

Spectacle des 3 chardons le mardi 28 mars :

P'tit K : intervenu pour faire une première rencontre.

Micro crèche : rencontre prévue le mardi 27 juin.

Pour les CM et les CE :

Chants à l'EHPAD le jeudi 4 mai : moment convivial intergénérationnel apprécié de tous.

Pour les élèves de la GS au CM2 :

Spectacle « Les pirates attaquent » à l'espace culturel René Cassin le vendredi 5 mai :

Pour tous :

Interventions danse financées par la Mairie et l'APE par Angéline AUGUIN.

Séance de cinéma financé par la coopérative scolaire : A vol d'oiseaux, une série de trois courts métrages autour du monde des oiseaux. Très apprécié des enfants, très poétique.

Préparation d'un chant pour la fête du village en association avec Fest'Hilaire et La Croche Choeur.

Sorties de fin d'année :

La ferme pédagogique de St Christine le 27 juin pour les CE-CM, le 29 juin pour les maternelles CP.

Merci aux parents qui ont accompagné lors de ces différentes sorties ! Merci à l'APE d'avoir financé les sorties et spectacles. Merci à la municipalité d'avoir financé les déplacements en car pour les sorties.

3. E-Primo

E-primo est un environnement numérique de travail pour les écoles. On y trouve des outils simple et intuitif. Il se présente comme un réseau social éducatif sécurisé. Une réunion d'information a été proposée aux parents le mardi 9 mai pour expliquer le fonctionnement de l'école avec cet outil.

Lors des réunions de rentrée des classes en septembre, les enseignantes informeront à nouveau les parents.

Le fonctionnement des réunions de rentrée évolue : une réunion de tous les parents puis répartition dans les classes et enfin chant de rentrée le mardi 19 septembre.

Les enseignantes rappellent l'importance de la venue des parents à la réunion de rentrée pour y faire passer les informations importantes du fonctionnement de chaque classe, du matériel, de répondre aux éventuelles questions afin de faciliter le déroulement de l'année scolaire.

4. Plan Particulier de Mise en Sureté

L'exercice « évacuation incendie » a eu lieu en le 8 juin. Tout s'est bien passé. Le signal d'alarme incendie s'entend dans toutes les classes depuis l'intervention de l'entreprise Schubb.

Il demeure le souci des signaux de confinement et d'alerte intrusion qui ne sont pas efficaces.

5. Répartitions 2022-2023

Mme Coirier a obtenu un poste à Fontenay-le-Comte. C'est Mme Josse qui la remplacera à la rentrée 2023 (ERRATUM : Mme Josse restera sur son poste à Rives d'Autize, une personne sera bientôt nommée).

4 classes :

Classe	PS GS	MS CP	CE1 CE2	CM1 CM2
Enseignante	Mme Artis	???	Mme Rochard	Mme Menuet
Nombre	26 jusqu'à 31	22	26	27

En cas d'ouverture :

Classe	TPS PS MS GS	CP CE1	CE2 CM1	CM1 CM2	
Enseignante	?	Mme Artis	???	Mme Rochard	Mme Menuet
Nombre	17 jusqu'à 22	21	22	21	20

Soit un total de 101 élèves en début d'année si seulement 2 TPS rentrent en septembre
Mme Artis sera aidée par Mme Pouponnot.

Mme Coirier est en attente de décisions de la Mairie pour savoir s'il y aura une ATSEM
et combien d'heure par jour. Mme Coirier rappelle les horaires souhaités pour le poste
d'ATSEM et la nécessité de sa présence pour des élèves de maternelle.

Dans l'éventualité d'une ouverture de classe, il faudrait un budget financier pour le
5^{ème} classe.

Madame le Maire explique que la municipalité va étudier la question d'une 2ème ATSEM
à temps plein, tout en sachant que toute dépense supplémentaire est répercutée sur le
contrat d'association (avec l'école privée).

6. Vote pour le changement d'horaires

Le changement d'horaires a été voté à l'unanimité. Toutes les classes auront les horaires
suivants : 8h45-11h45, 13h30-16h30.

7. Questions et remarques divers

Un RPE rapporte des faits de harcèlement dans l'école, de violence physique et verbale.
Mme Coirier rappelle que ce sont des situations auxquelles l'équipe enseignante est
alerte et que le protocole « harcèlement » est mis en place dès lors qu'il y en a la
nécessité. Elle invite les parents concernés à se rapprocher des enseignantes et de leur
en faire part pour régler le problème.

Fin de séance: 19h15